

## Conseil provincial de Hainaut du 27 mai 2025

### Question Orale d'Actualité

Sujet : Les enjeux et les priorités du programme Interreg France-Wallonie Vlaanderen pour la Province de Hainaut Question de Benjamin LEMBOURG, conseiller provincial, À Aurore GOOSENS, députée provinciale en charge du Développement territorial

Monsieur le Gouverneur,  
Madame la Présidente,  
Madame et Messieurs les Députés provinciaux,  
Chers Collègues,

J'ai lu dernièrement dans les actualités provinciales que la Province de Hainaut, plus particulièrement les services de Hainaut Ingénierie Technique, est chef de file du projet de gestion intégrée des eaux de surface du bassin de la Lys, appelé « FUSION ». Le 17 mars, les différents partenaires se sont retrouvés à Mons pour lancer officiellement cette ambitieuse collaboration.

La coopération transfrontalière vise à répondre aux défis communs identifiés par les États membres dans les régions frontalières et à exploiter leur potentiel de développement. Ces territoires, souvent économiquement plus fragiles, bénéficient de programmes européens tels qu'Interreg pour renforcer leur compétitivité et leur attractivité.

Le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen 2021-2027, qui s'inscrit dans la politique européenne de cohésion, a pour objectif de favoriser les échanges économiques et sociaux entre les régions du nord de la France, la Wallonie et la Flandre. Il s'articule autour de cinq priorités stratégiques : soutien à l'innovation et à la compétitivité des PME, résilience face aux changements climatiques, amélioration de la mobilité transfrontalière, renforcement de la cohésion sociale, culturelle et sanitaire, et gouvernance de la coopération.

Ce cadre constitue une opportunité pour notre province d'intégrer des projets à dimension européenne et de bénéficier des financements disponibles, notamment sur des thématiques clés comme la transition écologique, la mobilité, l'économie circulaire ou encore l'intégration des marchés du travail transfrontaliers.

Dès lors, Madame la Députée Provinciale, pourriez-vous préciser :

1. Quels sont les projets provinciaux en cours de construction dans le cadre d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen ?
2. Quels bénéfices concrets la Province peut-elle tirer de sa participation à ce programme ?

3. Quelles sont les thématiques prioritaires sur lesquelles elle souhaite s'investir ?

4. Dans quels projets spécifiques la Province est-elle impliquée, que ce soit en tant qu'autorité de gestion ou en tant que partenaire ? 5. Comment la Province de Hainaut entend-elle favoriser la collaboration entre les acteurs locaux pour maximiser les retombées de ces initiatives ?

---

Question d'Olivier HARTIEL – Conseiller provincial – à Aurore GOOSSENS –  
Députée provinciale

---

*Le Hainaut est riche de terres agricoles. Même si le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution, la superficie moyenne des fermes hainuyères n'a cessé de croître depuis la fin des années 80.*

*La Province de Hainaut est particulièrement active dans le domaine et mène une politique agricole qui apporte une réelle plus-value aux agriculteurs hainuyers, et par extension à toute la population hainuyère.*

*En bon wallon picard que je suis, je pense bien évidemment à l'institution provinciale CREPA (Centre pour la Recherche, l'Economie et la Promotion agricole), son asbl associée, Carah (Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut) et les laboratoires de la Régie provinciale Hainaut Analyses. Les services rendus aux Hainuyers sont nombreux et porteurs d'une réelle plus-value. Citons entre autres les avertissements pour lutter contre les maladies, les audits de certification, l'accompagnement des agriculteurs dans leurs dossiers administratifs, la coordination des Conseils de Politique Alimentaire, les analyses de sols et les conseils associés, les nombreux projets menés par l'équipe des laboratoires, etc. Cette liste est non exhaustive.*

*Les services agricoles provinciaux Athois sont bien connus dans le milieu, et leurs liens étroits avec l'enseignement agricole, secondaire ou supérieur, n'est plus à démontrer ! La proximité avec le SPW agriculture, qui a également des locaux à Ath, est également un atout non négligeable.*

*Comme je le mentionnais ci-dessus, le CREPA a également la charge de la promotion agricole. Or, lorsque l'on tape dans un moteur de recherche les termes « Province de Hainaut » et « Agriculture », les premiers résultats montrent que Hainaut Développement s'est également investi dans le domaine de la promotion agricole. Je cite : « Hainaut Développement accompagne et encadre les agriculteurs hainuyers afin de s'inscrire dans un développement économique, social et environnemental en proposant le traitement de demandes de subsides, l'accompagnement des agriculteurs de manière individuelle et collective et la promotion, sensibilisation et valorisation du métier d'agriculteur. »*

*De même, les « Rendez-vous en Terre agricole », qui sont des activités pures de promotion agricole, sont organisés par Hainaut Développement.*

***Madame la Députée, ne serait-il pas plus cohérent, plus efficace et plus compréhensible que l'ensemble des missions en lien avec l'agriculture et le personnel affecté à ces missions soient coordonnés au sein d'une même institution ?***

*Je m'explique : le projet « Sucrerie », que vous avez d'ailleurs inscrit dans la Déclaration de Politique provinciale – ce dont nous nous réjouissons mes collègues et moi, bien évidemment – insiste clairement sur le fait qu'Ath sera le pôle agricole provincial dans les années à venir.*

***Ne conviendrait-il donc pas d'y réunir l'ensemble des missions à destination des agriculteurs, pour encore renforcer – s'il le fallait – le rôle majeur de la Province de Hainaut dans le domaine agronomique et alimentaire, en symbiose avec les acteurs et partenaires actifs dans ce domaine ?***